

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

**Quotidien Indépendant d'Informations Générales**

20<sup>ème</sup> année - N° 3605 - Mardi 24 Mars 2020 - Prix : 200 Fc

## Des kwasa entrés à Anjouan depuis Mayotte



**CORONAVIRUS**

**Moroni ferme ses frontières  
avec l'extérieur**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)

**Prières aux heures officielles  
Du 21 au 25 Mars 2020**

Lever du soleil:  
06h 11mn  
Coucher du soleil:  
18h 18mn

Fadjr : 04h 58mn  
Dhouhr : 12h 17mn  
Ansr : 15h 33mn  
Maghrib: 18h 21mn  
Incha: 19h 35mn



## CORONAVIRUS :

## Les autorités rassurent sur une quantité « suffisante » en riz et hydrocarbures

*L'Onicor et les Hydrocarbures rassurent la population. Pour eux, il n'y a aucune rupture d'approvisionnement et affirment en outre que les stocks sur place « suffiront jusqu'à la fin du mois d'avril ». Les deux entreprises publiques exhortent les comoriens de ne pas céder à la panique et de faire preuve de responsabilité surtout en cette période de crise sanitaire.*

**"**Il y a de la panique dans les stations-services et dans les points de vente de riz alors que cette situation n'a pas lieu d'être, tant nos stocks en pétrole et en riz sont largement suffisants», tente de rassurer le ministre de l'économie par la voix de son directeur de cabinet Said Abdou Salim, qui n'est pas sans savoir l'inquiétude des consommateurs due au coronavirus, et se ruent vers les magasins pour s'acheter des stocks au risque d'anticiper une rupture de stock.

Appuyé par le directeur de l'économie, celui de la société comorienne des hydrocarbures, celui de l'Onicor mais aussi par le secrétaire général du ministère de l'économie, Said Abdou Salim exhorte la population à ne pas alimenter la panique car « les autorités ne ménagent aucun effort pour qu'aucun produit

alimentaire ne manque en cette période cruciale alliant la lutte contre le COVID-19 et ramadan ».

Si pénurie il y a pour certains produits, elle est donc « artificielle » selon le directeur de l'économie pour qui les petits commerçants voudraient se faire des grands bénéfices. S'adressant aux consommateurs, il appelle à éviter de faire d'importants stocks chez soi à un moment où aucune mesure de confinement n'a été déclarée par les autorités compétentes.

« Nous avons et nous aurons du riz aujourd'hui, demain et après demain », assure de son côté le patron de l'Onicor, Miroidi Aboudou. Selon lui, la quantité de ce produit de première nécessité stockée dans les magasins de sa structure est « bien plus que suffisante ». S'appuyant sur la provision annuelle que fait l'importateur public (Onicor), M. Miroidi indique que la consommation mensuelle sur l'ensemble de l'archipel varie entre 4 mille et 5 mille tonnes par mois.

« Avec notre dernière commande, à Anjouan nous avons plus de 5 milles tonnes et plus de 6 tonnes à Ngazidja. Ce qui veut dire que nous avons plus de 12 milles tonnes en stock qui peuvent nous suffire jusqu'à avril. Ici il ne s'agit que du riz



Reunion au ministère de l'Economie sur les produits de première nécessité.

ordinaire mais il y a aussi le riz de luxe, le basmati. Aujourd'hui (Ndlr : hier), on attend le débarquement d'une grande quantité à Anjouan et une autre à Ngazidja », se vante celui qui doit préciser que la fermeture des frontières ne concerne que les navires transportant des passagers.

Pour ce qui est des produits

pétroliers, notamment le pétrole lampant, Oumara Mgomri, directeur des hydrocarbures, se veut lui aussi rassurant, rejetant au passage toute pénurie. Il fait savoir que la société livre aux stations services entre 40.000 et 45.000 litres de pétrole lampant par jour. « Les deux dernières semaines, nos livraisons variaient entre 40.000 et 48.000 lit-

res jusqu'au 15 de ce mois. Ces trois derniers jours elles varient entre 78.000 et 83.000 litres de pétrole lampant », regrette-t-il, comme pour dénoncer l'affluence massive des consommateurs vers les stations sans raison valable.

A.O Yazid

## LÉGISLATIVES ET MUNICIPALES

## Reprise du second tour ce mercredi à Itsandra et Anjouan

*Les électeurs de la 19ème circonscription d'Itsandra-sud sont appelés aux urnes ce mercredi 25 mars pour élire leur député suite à l'annulation du scrutin du 23 février dans cette partie de l'île, et une autre partie à Anjouan où les électeurs de cinq communes devront retourner à l'isolement.*

Suite à la décision de la section constitutionnelle de la cour suprême de faire reprendre le second tour pour l'élection législative dans la région Itsandra Sud, et l'élection des conseillers municipaux

dans cinq communes à Anjouan, le président de l'Union vient de signer un décret convoquant ce 25 mars les électeurs des zones concernées. A Ngazidja, les 14 villages d'Itsandra-sud devront refaire le choix entre Hassan Mohamed, candidat du parti Orange et Soilih Abdou alias Matassa, candidat soutenu par le régime.

Et selon la haute Cour, la reprise du scrutin dans cette circonscription a été décidée suite à l'absence des procès-verbaux des bureaux de vote. « Conformément au code électoral, la section constitutionnelle et

électorale a demandé à la commission électorale nationale indépendante d'organiser une élection partielle dans cette circonscription électorale, dans un délai ne dépassant pas 45 jours », peut-on lire dans l'arrêt de la cour suprême rendu le 10 mars dernier.

Cet arrêt appelle également à la reprise du scrutin dans cinq communes à Anjouan à savoir les communes de Chaoueni dans le Nyumakele, de Moya dans la région de Sima, d'Adda dans la préfecture Nyumakele, de Jimlimé dans la région d'Ouani et de Koni dans la

région de Domoni. Pour rappel, pour la prochaine législature, la première session ordinaire est attendue au premier vendredi du mois d'Avril prochain.

Ibnou M. Abdou



### AVIS DE RECRUTEMENT



Le PNUD Comores recrute **un(e) Analyste** au Programme environnement et valorisation des Ecosystèmes/NOB.

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de prendre connaissance des termes de référence, et de **postuler en ligne** au lien suivant :

• **Poste d'Analyste au Programme environnement et valorisation des Ecosystèmes.**  
[https://jobs.partneragencies.net/erecruitjobs.html?JobOpeningId=29568&hrs\\_jo\\_pst\\_seq=1&hrs\\_site\\_id=2](https://jobs.partneragencies.net/erecruitjobs.html?JobOpeningId=29568&hrs_jo_pst_seq=1&hrs_site_id=2)

**Le délai de soumission des candidatures est fixé au 31mars 2020.**

Remarque :

- **A compétences égales, les candidatures féminines seront encouragées.**
- **Seuls les candidat(e)s retenu(e)s pour des entretiens seront contactés.**

#### La Gazette des Comores

##### Directeur général

Said Omar Allaoui

##### Directeur de la publication

Elhad Said Omar

##### Rédacteur en chef

Mohamed Youssouf

##### Secrétaire de rédaction

Toufé Maecha

##### Rédaction

A. Mmagaza

M.I.M Abdou

A.O. Yazid

Andjouza Abouheir

Nassuf Ben Amad

Kamal Gamal Abdou

Nabil Jaffar

##### Chronique Sportive

B.M. Gondet

##### Mise en page

Abdouchakour Aladi Nourou

##### Responsable commercial

Mariama Mhoma

##### Documentation archiviste

Mariama Hassane

##### Photographe / Site Web

Mohamed Said Hassane

##### Impression

Graphica Imprimerie

[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)

Tel: 773 91 21/ 322 76 45

## Au moins 20 kwasa entrés à Anjouan depuis Mayotte

*Au moins 20 embarcations de fortune ont transporté des habitants de Mayotte vers l'île sœur d'Anjouan. Ils « fuient » majoritairement la pandémie de coronavirus qui a déjà infecté 21 personnes à Mayotte, île comorienne sous administration française. Le patron de la Défense a annoncé hier à Anjouan la destruction systématique de chaque embarcation qui aura enfreint les mesures de restriction en vigueur.*

Selon une source bien renseignée, « la semaine dernière, au moins 20 kwasa sont entrés à Anjouan en provenance de Mayotte ». Une information confirmée par une source impliquée, au sein des garde-côtes. Ces bateaux de pêche appelés communément kwasa, transportent des habitants de Mayotte vers Anjouan pour, espèrent-ils, fuir la pandémie de coronavirus qui sévit d'une manière inquiétante sur l'île de Mayotte. En effet, la préfecture de l'île a annoncé hier dans la journée sur sa page

Facebook la confirmation de 10 autres cas, « portant désormais à 21 le nombre de cas avérés ».

A partir d'Anjouan où il tenait une conférence de presse hier lundi, le directeur de cabinet du chef de l'État et chargé de la Défense nationale, Youssoufa Mohamed Ali alias Belou a haussé le ton sans pour autant avoir à confirmer les arrivées massives que nous avons soulignées ci-haut. « Arrêtez les kwasa. Le cas échéant, vous n'allez pas vous faire refouler car vous serez chez vous, mais nous allons vous placer inévi-

tablement en quarantaine », devait avertir le patron de la Défense, avant de poursuivre que pour ce qui est des transporteurs, non seulement ils seront « jetés en prison » avec une lourde amende, mais « nous allons surtout détruire le bateau ».

Belou en appelle à toute la population à « devenir policier » ou « agent de renseignements » pour signaler les kwasa et les passagers éventuels afin d'éviter l'introduction du coronavirus dans la partie indépendante du pays, pour le moment épargnée mais non à l'abri

comme les autres pays voisins. Les contrôles au niveau des côtes sont drastiquement renforcés. La gendarmerie, l'armée, la police sont toutes mises à contribution en plus des garde-côtes. Le premier collaborateur du chef de l'État appelle les fidèles à ne pas regrouper en nombre dans les mosquées, et les imams à faire la sensibilisation sur notamment les gestes barrières. Pour les citoyens, ne pas sortir qu'en cas d'une nécessité impérieuse.

Andjouza Abouheir

### CORONAVIRUS

## Moroni ferme ses frontières avec l'extérieur

*L'autorité de l'aviation civile a décidé une fermeture totale des frontières aériennes à partir du lundi 23 mars jusqu'à nouvel ordre. Pour ce qui est des frontières maritimes, l'autorité compétente a quant à elle fermé les ports aux navires en provenance de la côte est-africaine. Cette série de mesures n'est pas sans conséquence sur au moins 380 passagers rien qu'en Tanzanie, eux qui avaient jusqu'au 25 mars pour rentrer, selon une note du 22 mars.*



sans conséquence sur les passagers se trouvant en ce moment dans les pays de la région, tombés des nues dès leur publication.

Une note du 22 mars de l'aviation civile avait indiqué que la desserte depuis ou vers la Réunion, Tanzanie et Mayotte était maintenue jusqu'au mercredi 25 mars inclus. Des Comoriens se trouvant dans ces pays et territoires avaient commencé à faire leurs valises quand soudain ils ont appris la fermeture totale des frontières aériennes. Ils n'ont aucune chance de pouvoir rentrer car non seulement la note du 22 mars est désormais sans effet d'après un cadre l'Anacm, mais les frontières maritimes sont aussi fermées.

En effet, l'Anam, l'autorité compétente de la navigation maritime, a

pris une autre note interdisant « la circulation des personnes entre les pays de la côte est-africaine » à partir du 23 mars. Son concernés Madagascar, Tanzanie, Mozambique et Kenya. Notons qu'au moins 380 passagers d'Air Tanzanie sont ainsi bloqués soit à Dar es Salam soit à Nairobi. La compagnie avait pris des mesures de rapatriement depuis le 22 mars. Une initiative mise à mal par l'autre note du 23 mars. Selon une source autorisée au sein de l'aviation civile, jusqu'à hier dans l'après-midi aucune mesure dérogatoire n'était envisagée par le ministère des transports pour faire rentrer ces compatriotes.

Andjouza Abouheir

"Dans le cadre de la crise sanitaire due par le Covid-19, l'Union des Comores suspend la desserte de ses aéroports aux vols commerciaux

internationaux, à l'exception des vols cargo », a-t-on dans une note circulaire prise l'aviation civile,

lundi 23 mars, date à partir de laquelle les mesures entrent en vigueur. Ces mesures ne sont pas

### CORONAVIRUS :

## Le ministère de la santé sur le terrain

*Le ministère de la santé en collaboration avec le Croissant rouge et la Maison des organisations de la société civile ont mené dimanche dernier une sensibilisation sur le terrain pour mieux prévenir la maladie mais aussi rassurer la population face aux rumeurs.*

"L'heure est à la sensibilisation ». Le ministère de la santé en collaboration avec le Croissant rouge, la Maison des organisations de la société civile (Mosc) ont procédé dimanche dernier à une sensibilisation sur le Covid-19 dans différentes régions de Ngazidja à savoir Bambao ya Mboini, Dimani, Mboinkuu, Mbadjini et Moroni. Quatre équipes pour un seul but : expliquer à la population les moyens de prévention et les risques de contamination.

Pour la déléguée de la santé du gouvernorat de Ngazidja, ce rassemblement devait rassurer la population face à la psychose qui s'est installée au sein de la communauté mais aussi de l'informer sur les mesures préalables à prendre pour prévenir la pandémie, a expliqué Faiza Soule Ibrahim.

Pour ces équipes, cette sensibilisation est un acte de bravoure et de citoyenneté pour lutter contre la menace croissante, surtout depuis que la pandémie est signalée à Mayotte, île comorienne sous administration française. « Se laver les mains avec de l'eau propre et du savon et avoir une solution hydro-

alcoolique pour un usage quotidien », tels sont entre autres les recommandations faites à la population.

La campagne de sensibilisation n'aura pas été une sinécure auprès d'un peuple qui rechigne à croire à tout ce qui n'est pas encore palpable. Mais les équipes ont fait de leur mieux pour convaincre les gens de

la réalité de la menace, la prise de décision sur le changement de comportement qui doit se faire impérativement au quotidien mais aussi la protection des enfants contre la maladie.

Cette action est primordiale pour le Croissant rouge qui s'aligne avec le ministère de la santé. Il s'est pré-

paré au préalable et travaille en symbiose avec des groupements communautaires pour la résilience dans le cadre de la lutte contre cette pandémie. « Nos actions sont volontaires. Nous menons des campagnes de sensibilisation et nous disposons des outils de sensibilisation et des équipements de protection individuelle », devait souligner Said Abou, le coordinateur du croissant rouge.

Sur le terrain, l'équipe s'imprègne des mesures déjà prises sur les différentes régions. A Moidzaza Mboini, les habitants ont fermé la plage par mesure de sécurité et de précaution. Des gargotes ont également baissé le rideau pour éviter les rassemblements. Beaucoup des questions ont été soulevées. Les embrassades et les poignées de main par exemple, toutes déconseillées car pouvant être une voie de contamination. Les équipes ont constaté que les résidents ont bien pris note et sont disposés à faire le relais auprès des proches. Cette sensibilisation est appelée à s'étendre sur l'ensemble de l'archipel.

Andjouza Abouheir



Campagne de Sensibilisation sur le Corona virus.

## LIBRE OPINION

# Le coronavirus est déjà à nos portes

**S**i la pandémie du Coronavirus est entrain de ravager dans le monde entier avec plus de 300.000 cas dont la moitié en Europe, elle a touché en premier lieu la Chine. Elle s'étend très vite dans le monde : le nombre de décès en Italie est très élevé avec plus de 5500 morts ; en Espagne plus de 1300 morts et en France il avoisine les 700 morts à ce jour. En Iran il affiche 1700 morts. L'Afrique subsaharienne vient d'enregistrer ses premiers cas : 500 contaminations en date du 20 mars 2020.

Mais nous connaissons les conditions de précarité des systèmes sanitaires dans les nos pays dont les moyens manquent cruellement. La situation aux Comores est encore plus grave qu'ailleurs. Notre île sœur Mayotte est déjà touchée avec plus d'une vingtaine de cas. Nous devons très rapidement nous ressaisir et nous rendre à l'évidence que les autres îles sœurs à savoir Anjouan, Mohéli et la Grande Comore ne seront pas épargnées. Et de ce fait nous avons le devoir à tout un chacun d'apporter notre soutien

à la population et leur prodiguer les meilleurs conseils pour les préserver de cette terrible maladie.

De nos jours personne n'a prouvé que le soleil pouvait totalement tuer ce virus, la preuve. Oui, la situation sera plus grave sous nos toits : et des questions, nous nous posons : les autorités vont-elles disposer d'un minimum de matériel, des masques suffisants, des tests pour confirmer le diagnostic, du savon et ou gel hydro alcoolique suffisant, d'un accès à l'eau potable, des services de réanimation avec respirateurs équipés dans chaque île ?

Des équipés médicales et para médicales ont-elles été identifiées et formées sur la prise en charge des patients malades ?

Un choix judicieux doit voir le jour afin de responsabiliser les oulémas, les notables, les chefs des villages pour assurer les mesures draconiennes, telles que l'interdiction des manifestations coutumières, la fermeture des bars, des restaurants et autres lieux de rencontres.

En ce qui concerne le confi-

nement, nous saluons la fermeture de l'aéroport international pour les compagnies internationales et demandons une extrême vigilance des responsables des aéroports nationaux. Quant au confinement des cas suspects, il est impératif d'identifier plutôt les grands hôtels et les grandes surfaces, capables de contenir et assurer le suivi des patients suspects.

Nous devons aussi prévoir à l'avance les services appropriés pour la prise en charge et le cas échéant des maladies et disposer d'un matériel adéquat.

Mais tout cela bien entendu demande un minimum de fonds. Les organisations internationales sont prêtes à nous aider pour peu que nous soyons capables de

définir nos besoins. Enfin, nous devons nous préparer aux éventuelles pénuries : en riz, en farine, en sucre (le mois de ramadan arrive), mais aussi en électricité (la chaîne du froid est plus que jamais nécessaire pour notre première protéine animale : le poisson.

Toutes ces mesures ont besoin de la contribution de tout le monde. Cette pandémie est l'affaire de chaque citoyen, nous devons tous sans exception y prendre part.

**Dr Petit Said Ali**  
**ANCIEN DIRECTEUR GÉNÉRAL DE SANTÉ**  
**MEDECIN EPIDEMIOLOGISTE**

## Les petites Annonces de La Gazette

Adressez-vous au Service  
ANNONCES CLASSÉES

La Gazette des Comores  
Moroni Badjanani

Tél. : 763 26 20 BP 2216

E-mail: [la\\_gazette@comorestelecom.km](mailto:la_gazette@comorestelecom.km)

## Numéros utiles

### Police

Moroni: 764 46 64  
Fomboni: 772 01 37  
Mutsamudu: 771 02 00

### Gendarmérie

Moroni: 764 49 92  
Fomboni: 772 01 37  
Mutsamudu: 771 02 00

### Immigration

Ngazidja: 773 42 86  
Anjouan: 771 01 73  
Mohéli: 772 01 37

### Aéroport

Hahaya: 773 15 95  
Ouani: 771 07 31  
Mohéli: 772 03 71

### Port maritime

Moroni: 773 00 08  
Mohéli 772 02 57  
Anjouan: 771 01 43

### Hopitaux

Moroni: 773 25 04  
Fomboni: 772 03 73  
Mutsamudu: 771 00 34

### Banques

BIC: 773 02 43  
Eximbank: 773 94 01  
Banque centrale: 773 10 02  
SNPSF: 764 43 00  
Meck: 773 36 40

### MAMWE

Moroni: 773 48 00  
Mutsamudu: 771 02 09  
Fomboni: 772 05 18



**UNION DES COMORES**  
Unité-Solidarité-Développement



Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi, du Travail, de la Formation et l'Insertion Professionnelle,  
des Sports, des Arts et de la Culture  
Direction Générale de la Maison de l'emploi

## Projet FACILITE EMPLOI

### APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT DU PERSONNEL D'APPUI A L'UNITE DE GESTION DU PROJET FACILITE EMPLOI

Dans le cadre de la mise en oeuvre du projet Facilité emploi, financé par l'Agence Française de Développement (AFD) dont la maîtrise d'ouvrage du projet est confiée au Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi, de l'Insertion Professionnelle, de la Culture et des Sports /la Maison de l'Emploi, le Ministère de l'Emploi à travers l'Unité de Gestion du Projet (UGP) Facilité Emploi cherche à recruter un (e) assistant(e) administratif (ve) et un(e) chauffeur (e) pour renforcer son personnel.

La finalité du projet est de contribuer à la réduction de la pauvreté en appuyant la création et la consolidation d'activités professionnelles des populations rurales vulnérables, à l'aide d'initiatives portées par des organisations de la société civile. Les objectifs principaux de la Facilité sont (1) l'amélioration des revenus de la population rurale en réduisant la dépendance alimentaire vis-à-vis des importations ; 2) le développement d'une activité professionnelle durable, individuelle ou salariée, en structurant une offre de services en milieu rural.

Le/la candidat (e) retenu (e) bénéficiera d'un contrat d'une durée de six (06) mois renouvelable. Il/elle pourra bénéficier d'un renouvellement de contrat pour cinq (05) ans si ses performances sont jugées satisfaisantes à l'issue de l'évaluation faite par le coordinateur du projet, et après avis de non objection de l'AFD.

#### Les dossiers de candidature devront comprendre les documents suivants :

- \* Une lettre de motivation adressée au Coordinateur du Projet ;
- \* un CV détaillé avec photo récente ;
- \* photocopies des diplômes et autres documents démontrant les aptitudes/qualifications du candidat /permis de conduire le cas échéant
- \* une lettre de motivation (1 page maximum) ;
- \* au moins 3 références (noms/prénoms, positions, numéros de téléphone et e-mail).

Les candidat (e)s intéressé (e)s sont prié (e)s de prendre connaissance des termes de référence complets relatifs à ces postes à l'adresse ci-dessous.

Projet Facilité Emploi, Maison de l'Emploi- boulevard de Strasbourg - Moroni Union des Comores [Secretariat.faciliteemploi@gmail.com](mailto:Secretariat.faciliteemploi@gmail.com) du lundi au vendredi de 8h à 16h.

Les dossiers de candidature doivent être déposés à l'adresse ci-dessus, au plus tard le lundi 30 mars 2020 à 16h à l'attention de Monsieur Hassani MALIK, Coordinateur du Projet FACILITE EMPLOI,

Tout dossier incomplet ou arrivé après la date et l'heure indiquée ci-dessus sera écarté

## SPORT ET CORONAVIRUS

# Onde de choc dans la communauté footballistique

*Le monde de Football est en deuil. Francisco Garcia, entraîneur de l'équipe Athletico Portada Alta de Malaga (Espagne) a succombé au Covid-19 le week-end dernier. Il venait de souffler sa 21e bougie. Dix-neuf autres acteurs de la discipline, porteurs du virus sont placés en quarantaine et suivent un protocole de soins. Aux Comores, la santé des joueurs étant prioritaire, trois fédérations ont suspendu tout regroupement sportif jusqu'à nouvel ordre.*

Le monde de football vit sous une onde de choc. Un entraîneur des jeunes a succombé à l'infection le week-end dernier. Il figurait parmi les 20 acteurs de la discipline (joueurs, encadreurs techniques, staff médical, etc.), éparpillés ici et là, contrôlés positifs. Il entraînait Athletico Portada Alta de Malaga. Il venait de souffler sa 21e bougie. Les dix-neuf autres sont des joueurs professionnels et membre de staff médical et tech-

nique. Ils sont placés en quarantaine, et suivent des soins intensifs.

Cette pandémie qui fait ravage dans le monde, n'a pas de frontière. De l'Asie, elle a atterri dans l'Océan indien, et provoque la panique, suite aux cas estimés positifs et qui s'avèrent croissants. Par répercussion, les disciplines sportives de l'Archipel aux îles de la Lune (Mayotte), Madagascar, Maurice, Réunion et Seychelles ne sont pas épargnées. Elles sont frappées de plein fouet par l'épidémie de coronavirus.

Mieux vaut prévenir que guérir, dit-on. En réaction à la présence de ce virus exterminateur, et par souci de protection, les Fédérations Comoriennes de Basket-ball, de Football et de Pétanque ont jugé salvateur et constructif de suspendre tout regroupement sportif (administratif et technique) jusqu'à nouvel ordre. La première des priorités étant la santé des joueurs, ces mêmes sports ont laissé également de côté les entraînements. Les compétiteurs sont priés de respecter les

mesures de distanciation et de se soumettre à des exercices athlétiques personnalisés pour éviter le risque d'engourdissement des muscles et pour s'entretenir.

La suspension de tout regroupement sportif (compétition, formation, ou encore entraînement) s'apparente à une nécessité sanitaire. Ce repos sportif imposé pour prévention de toute infection connaîtra inévitablement une extension. L'ombre de la période de ramadan rayonne à l'horizon. La communauté footballistique, basketballistique et de pétanque de l'archipel aux îles de la lune a intérêt à prendre son mal en patience.

Enfin, pour conseil, ne paniquons pas, mais soyons vigilants. A l'heure où nous mettons sous presse, l'Union des Comores ne déplore aucun cas diagnostiqué. Les trois fédérations sus-citées jouent la carte de la prudence et de sauvegarde. Encore une fois, prévenir c'est guérir !

Bm Gondet

**La Gazette des Comores**  
BP 2216 Moroni - UNION DES COMORES  
Tél. (269) 37-79-80 - 33 26 76

**BULLETIN D'ABONNEMENT**

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse postale : \_\_\_\_\_ email : \_\_\_\_\_  
Tél. : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_ Mob : \_\_\_\_\_

**Périodicité :**  
3 mois  Montant : \_\_\_\_\_  
6 mois  Montant : \_\_\_\_\_  
12 mois  Montant : \_\_\_\_\_

**Mode de règlement :**  
Espèces   
Chèque  n° \_\_\_\_\_  
Virement bancaire  réf. : \_\_\_\_\_

Moroni le,  
Signature : \_\_\_\_\_

**Tarifs d'abonnement**  
(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Annuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127



Ministère de  
l'Agriculture,  
de la Pêche et de  
l'Environnement

## PROJET INTÉGRÉ DÉVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEURS ET COMPÉTITIVITÉ

PIDC (P164584), CRÉDIT IDA 643 KM,

### COORDINATION NATIONALE DU PROJET

Réf. n° 2020/16 / PIDC/ /AMI

SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE

#### « SOLlicitation de Manifestations d'Intérêt pour le Recrutement d'une firme pour la mise en œuvre du Concours National de Des Plans d'Affaires (CPA) du PIDC »

Le Programme Intégré de Développement des Chaines de valeurs et de la Compétitivité (PIDC) est une initiative du Gouvernement Comorien, avec l'appui financier de la Banque Mondiale, visant à réduire la pauvreté en soutenant la croissance économique de certaines régions à fort potentiel.

L'objet du projet est de promouvoir le développement des micros, petites et moyennes entreprises (MPME) et des acteurs de la chaîne des valeurs concernés dans l'agriculture, le tourisme et les secteurs associés aux Comores.

Le financement des interventions de ce projet sera en synergie, convergence et complémentarité avec les interventions du Gouvernement et ses autres partenaires au développement.

Les composantes du Projet, qui correspondent à un investissement total évalué à US\$ 25 millions, sont les suivantes :

- \* Renforcer la compétitivité des chaînes de valeur cibles et du secteur privé
- \* Appui direct aux entreprises
- \* Gestion de projet, Suivi/Évaluation, et Renforcement de Capacités.

Dans le cadre de sa mission, le projet

lance le présent Avis d'Appel à candidature, en vue du recrutement d'un(e) Spécialiste en suivi-évaluation dont les responsabilités, tâches ainsi que le profil sont définis dans les présents termes de référence

#### 1. Objectif de la mission

L'objectif général du Concours de Plans d'Affaires (CPA) est de stimuler, à l'échelle nationale, l'émergence et l'éclosion d'un tissu de PME dynamiques et innovantes dans les secteurs d'activités et chaînes de valeur prioritaires, à fort potentiel, pour contribuer à la croissance économique et à la création d'emplois durables et décents, notamment pour les jeunes et les femmes conformément au manuel d'exécution. Le CPA devra être organisé selon un cycle de 18 mois.

#### 2. Objectif Spécifique :

- Lancement du concours
- Evaluation,
- Développement de l'entrepreneuriat,
- Gestion de portefeuille

#### 3.4. Profil du consultant

La mission de mise en œuvre du CPA sera confiée à une firme ou organisation

du secteur privée nationale ou internationale. Cette organisation pourrait être une structure d'appui, d'encadrement et d'accompagnement, un Bureau d'étude ou ONG de développement économique. Le consultant devra démontrer une expérience nationale ou internationale avérée dans mise en œuvre du CPA. Il devra réunir une équipe d'experts possédant aussi bien une expertise technique, commerciale, financière que juridique par rapport à la mission.

Les consultants intéressés doivent disposer d'une expérience d'au moins 10 ans et fournir les (i) références concernant l'exécution de contrats analogues, (ii) expériences antérieures pertinentes dans les conditions semblables, (iii) disponibilité du personnel, ainsi que toutes autres informations complémentaires. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux procédures spécifiées dans le « Règlement de Passation des Marchés de l'IDA pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) » édition du 1er juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018.

En cas d'attribution de la gestion du

©à une firme internationale celle-ci doit s'assurer d'une sous-traitance avec des structures locales sur certains services jugés réalisables par cette dernière en vue de favoriser les transferts des compétences.

La méthode de sélection est la Sélection Fondée sur la Qualité et sur le Coût (SFQC).

L'intéressement manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part du Client de le retenir sur la liste restreinte. Le dossier de manifestation d'intérêt doit être rédigé en français.

Les consultants intéressés peuvent demander des informations en nous contactant à l'adresse mentionnée ci-dessous. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées ou envoyées par email, aux adresses mentionnées ci-dessous au plus tard **le 03 avril 2020 à 14 h 00 (heure locale)**.

Adressé à : Monsieur le Coordonnateur du Projet PIDC « Manifestation d'intérêt N°2020/16/PIDC/CPA /AMI – Intitulé du poste Bureau du PIDC . MPEA, Mdé Ex-CFADERMoroni, Tél (269) 320 96 86 ou 328 45 80 email [projetpidc@gmail.com](mailto:projetpidc@gmail.com)





## Contribution du mouvement Badili Comores à la gestion de la crise sanitaire née de la pandémie venue du Covid-19

La situation sanitaire créée par le Coronavirus (COVID-19), sans précédent dans l'histoire récente de l'humanité, appelle à des mesures exceptionnelles et à des mécanismes rigoureux de mise en oeuvre. Tous les pays, quel que soit le niveau d'atteinte, sont confrontés à une crise multidimensionnelle majeure, d'abord sanitaire, ensuite économique et sociale.

Aucun pays n'est à l'abri car, même si certains ne sont pas directement touchés par le virus, ils vont subir les conséquences de plein fouet sur le plan économique.

Pour le cas des Comores, force est de constater que tous les pays de la sous-région ont été touchés. Une partie de notre territoire qu'est l'île de Mayotte est touchée. Une grande partie de notre diaspora vit en France, un pays durement touché.

Face à cette situation, notre système sanitaire, déjà défaillant en temps normal, risque d'être vite débordé en cas de crise majeure. Les finances publiques de notre pays sont aussi en situation de détresse. Une prolifération du coronavirus dans le pays risque d'avoir des conséquences ravageuses.

Les premières mesures des autorités pour prévenir la contamination de notre pays sont encourageantes : interdiction des vols en provenance des pays à risque, interdiction des rassemblements notamment à l'occasion des mariages, instauration de mécanismes de lavage des mains à l'entrée des édifices scolaires, administratifs et religieux.

Néanmoins, nous estimons qu'elles sont insuffisantes et que l'on doit passer au stade supérieur.

C'est ainsi que le mouvement Badili Comores émet les propositions de mesures supplémentaires de prévention, et de gestion de la crise, à la disposition des autorités et de la population.

### Du renforcement des mesures de prévention :

1. Procéder à la fermeture systématique de toutes les écoles publiques et privées jusqu'à nouvel ordre ;
2. Réduire le nombre de travailleurs dans les services publics et privés, à ceux dont la mission est essentielle en période de crise, ce qui permet de réduire le taux d'interaction humaine, vecteur de propagation ;
3. Procéder à la fermeture totale des frontières (sauf cas exceptionnels autorisés par les autorités) à des périodes d'une semaine renouvelable après examen de la situation au fur et à mesure ;
4. Renforcer les mesures de distanciation sociale, notamment la suspension totale de tout rassemblement y compris dans les lieux de culte ;
5. Procéder à l'encadrement rigoureux des activités de commerce :
  - a. Suspendre toute activité de commerce non essentiel et privilégier le commerce des produits alimentaires, pharmaceutiques, et autres produits indispensables ;
  - b. Désengorger et démultiplier les places de marchés dans les grandes villes, ce qui permettra de pouvoir acheter et vendre en gardant une distance de 1 mètre de sécurité entre acheteurs et vendeurs – la situation des marchés de Moroni, de Mutsamudu, de Domoni le permet difficilement ;
  - c. Renforcer les actions de sensibilisation de la population sur les mesures de prévention contre le Covid-19.

### Les mesures de gestion de la crise :

1. Mobiliser un personnel étranger expérimenté dans la gestion de ces genres de crise pour appuyer le personnel national – les pays qui ont eu à gérer la crise d'Ebola, à titre d'exemple sont appropriés – On a besoin aussi d'un personnel spécialisé dans les réanimations là où le staff national est très insuffisant ;
2. Mobiliser le personnel médical à la retraite ou au chômage ainsi que les étudiants de l'École Nationale de Santé pour compléter les effectifs des structures de santé du Public comme du Privé.
3. Mettre en place en toute urgence des plateformes de prise en charge, par la confection de structures mobiles ou la réquisition des bâtiments publics ou privés qui s'approprient ;
4. Procéder à l'acquisition des stocks des équipements et produits médicaux pour la prise en charge des cas graves et la protection du personnel médical et des citoyens : masques, équipements de prise en charge en réanimation ;
5. Procéder à une formation systématique du personnel médical sur les techniques de prise en charge ;
6. Lancer un appel à des volontaires nationaux et les former à des actions d'assistance au personnel médical en cas de crise majeure ;
7. Instaurer une prime d'au moins un mois de salaire par mois à partir de maintenant, pour tout le personnel médical et une indemnité de 150.000 Francs par mois pour tous les volontaires mobilisés.

### Au plan économique :

1. Assurer de la disponibilité d'un stock suffisant (de trois mois au moins) pour les produits essentiels (médicaments essentiels, riz, sucre, produits carnés, laits, etc.) ;
2. Prendre des mesures spéciales pour permettre à toutes les familles, surtout les

plus démunies, de pouvoir acquérir les produits essentiels : une détaxation totale de ces produits avec une répercussion sur les prix au consommateur sont nécessaires pendant la période de crise ;

3. Réquisitionner un ou plusieurs bateaux pour l'acheminement des produits entre les îles pour permettre aux habitants de toutes les îles, notamment l'île de Mohéli qui ne reçoit pas de gros porteurs, de recevoir les produits à temps et sans coût supplémentaire ;

4. Constituer un stock spécial pour les familles les plus démunies dont la distribution sera gratuite ;

5. Suspendre et reporter toute mesure de coupure de l'électricité et de l'eau durant toute la période de crise ;

6. Négocier avec les banques et les créanciers de toute nature un moratoire de paiement des crédits pour permettre aux ménages et aux entreprises de consacrer leurs ressources sur la résilience à la crise.

Toutes ces mesures demandent un financement très important mais cela est le prix à payer pour éviter au pays une catastrophe. Nous proposons la stratégie de financement suivante :

1. Suspendre tout programme national et activité non impérative dans le cadre du budget de l'Etat, de tout projet financé par les partenaires extérieurs en vue de réorienter une bonne partie des ressources prévues à la gestion de la crise ;
  2. Faire le plaidoyer auprès des amis des Comores pour la mobilisation exceptionnelle de ressources additionnelles ;
  3. Mettre en place un fonds pour la contribution volontaire des citoyens de la diaspora et de l'Intérieur ;
- L'efficacité de ces mesures dépend d'un bon mécanisme de gouvernance et des mesures d'apaisement des relations entre toutes les composantes de la société en vue d'un sursaut national.

### Mesures relatives à la Gouvernance de la crise et au sursaut national :

1. Mettre en place un cadre de concertation entre tous les acteurs politiques, économiques et sociaux du pays
  2. Mettre en place un mécanisme de pilotage inclusif qui permet aux acteurs de la société civile et aux forces politiques qui le souhaitent de participer auprès du Gouvernement à la gestion de la crise ;
  3. Mettre en place un mécanisme de transparence et d'information aux citoyens sur la gestion de la crise et des ressources qui y sont affectées ;
  4. Prendre des mesures d'apaisement qui faciliteront la consolidation de l'Unité nationale et créer les conditions d'un sursaut national.
  5. Mobiliser et déployer l'armée, la police et de la gendarmerie pour veiller au respect des règles.
- Maintenir une distance "sociale" : "Il faut observer une distance de sécurité d'un mètre entre soi et une personne qui tousse ou qui éternue. C'est la distance qui permet de ne pas être touché par les gouttelettes du nez ou de la bouche susceptibles de contenir le virus" comme insistent les spécialistes. Lorsque l'endroit est confiné et qu'il n'est pas possible de respecter cette distance, les spécialistes recommandent de "tourner le dos à la personne malade, afin que les sécrétions aient moins de risque de toucher le visage".

**Éviter de se serrer** la main ou de se faire la bise pour se saluer.

**Éviter de se toucher la bouche, le nez et les yeux** : nez, yeux et bouches sont autant de "portes d'entrées" possibles au virus. En période d'épidémie, il est préférable d'éviter au maximum de se toucher le visage avec les mains, potentiellement contaminées.

**Pratiquer une bonne hygiène respiratoire** : dans le doute que nous soyons nous-même porteur du virus : tousser et éternuer dans le pli de son coude ou dans un mouchoir qui sera immédiatement jeté, limite une potentielle exposition de virus à notre entourage.

**Tousser ou éternuer dans son coude.**

**Utiliser des mouchoirs à usage unique.**

**Limitier au strict nécessaire ses déplacements.**

Le 22 Mars 2020  
Le Bureau Politique